

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 01987

Numéro SIREN : 389 323 791

Nom ou dénomination : AB OPTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2021 sous le numéro de dépôt A2021/007748

AB OPTIQUE

Société par Actions Simplifiée à associé unique

Au capital de 7 622,45 €uros

Siège social : 15 Rue Pasteur

31700 BLAGNAC

389 323 791 RCS TOULOUSE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{er} FEVRIER 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un,
Le premier février,
A neuf heures.

La société ACE OPTIQUE, représentée par Madame Elodie COCHONNEAU en qualité de gérant et de représentant permanent, SARL à associé unique, au capital de 500 €uros, dont le siège social est situé 1 Allée Viviane Romance – Apt D 04 à COLOMIERS (31770), immatriculée sous le numéro 889 167 482 RCS TOULOUSE.

Associé unique détenant la totalité des parts sociales de la Société AB OPTIQUE.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En raison de la démission du Président actuel de la Société, Madame Elodie COCHONNEAU, il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau Président en remplacement.

2. A pris les décisions suivantes relatives à :

- Démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Fixation de la rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Madame Elodie COCHONNEAU (née le 6 janvier 1989 à TOULOUSE (31), demeurant 1 Allée Viviane Romance appart D04 – 31770 COLOMIERS) de ses fonctions de Président de la Société AB OPTIQUE, à la date d'effet du 31 janvier 2021 à minuit, et accepte cette démission.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide de nommer en remplacement en qualité de nouveau Président de la Société AB OPTIQUE, à compter du 1^{er} février 2021, la personne morale suivante :

La société ACE OPTIQUE

Société A Responsabilité Limitée à associé unique, au capital de 500 Euros, dont le siège social est sis 1 Allée Viviane Romance – Apt D 04 à COLOMIERS (31770), immatriculée sous le numéro 889 167 482 RCS TOULOUSE.

Laquelle désigne en qualité de représentant permanent :

Madame Elodie COCHONNEAU, demeurant 1 Allée Viviane Romance appart D04 – 31770 COLOMIERS.

Cette nomination est faite pour une durée indéterminée à compter de ce jour conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts.

TROISIEME DECISION

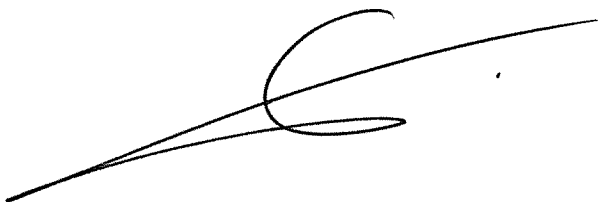
L'Associé unique décide que, pour l'instant, les fonctions de Président exercées par la SARL ACE OPTIQUE ne seront pas rémunérées ; Néanmoins le Président aura droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au nouveau Président et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des décisions pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, le Président a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société ACE OPTIQUE
Associé unique
Représentée par
Mme Elodie COCHONNEAU



Mme Elodie COCHONNEAU

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour démission de mes fonctions de Président »

« Bon pour démission de mes fonctions de
Président »



SARL ACE OPTIQUE

Mme Elodie COCHONNEAU en qualité de représentant de la SARL ACE OPTIQUE déclare accepter les fonctions de Président et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président »

« Bon pour acceptation des fonctions
de Président »

